

GRILLE TARIFAIRE 2025

Tarifs HT en vigueur au 1er janvier 2025

OFFRE SOCLE

La cotisation est établie afin d'assurer une prise en charge complète de la prévention et la santé au travail dans l'entreprise. Elle englobe ainsi l'ensemble des services liés à nos trois missions principales, que sont :

- La prévention des risques professionnels
- Le suivi individuel de l'état de santé des salariés
- La prévention de la désinsertion professionnelle

• Cotisation annuelle forfaitaire selon le principe du « Per Capita » (facturation par individu, selon la taille de l'entreprise et le type de suivi médical)

Tarif (HT)

De 1 à 10 salariés :

- SIS/SIA (Suivi Individuel Simple & Suivi Individuel Adapté)
- SIR (Suivi Individuel Renforcé)

92,40 €
105,00 €

11 salariés et plus :

- SIS/SIA (Suivi Individuel Simple & Suivi Individuel Adapté)
- SIR (Suivi Individuel Renforcé)

95,00 €
115,00 €

• Autres cotisations

(facturation à l'acte, pour les adhérents qui ne relèvent pas du forfait annuel par entreprise)

Visite médicale pour un salarié de l'Économie Sociale et Solidaire

75,00 €

Visite médicale pour un salarié d'un particulier employeur *

75,00 €

Visite médicale pour un travailleur intérimaire / pour un salarié isolé

- Suivi Individuel Simple (SIS) & Suivi Individuel Adapté (SIA)
- Suivi Individuel Renforcé (SIR)

95,00 €
115,00 €

Visite médicale pour un contrat court d'une structure saisonnière SIS-SIA-SIR

115,00 €

* dans l'attente d'une prise en charge de l'ensemble des salariés du particulier employeur par le SPSTN (service de prévention et de santé au travail national)

AUTRES TARIFS

ASTIL 62 facturera des frais supplémentaires au titre :

Droit d'entrée forfaitaire lors de l'adhésion / de la réadhésion en cas de radiation
(auquel s'ajoute la cotisation "socle" ci-dessus)

50,00 €

Absence non-excusable moins de 2 jours ouvrés avant le rendez-vous

90,00 €

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : www.astil62.fr



OFFRE COMPLÉMENTAIRE

L'offre complémentaire est proposée aux adhérents souhaitant aller plus loin dans leur démarche de prévention et de santé au travail. Les services ci-dessous sont sélectionnables à la carte et accessibles uniquement sur demande. À noter que cette offre n'est pas obligatoire. Elle est non comprise dans la cotisation socle annuelle et fera donc l'objet d'une facturation distincte.

• Les formations

PRAP (initial/recyclage, IBS ou 2S) - 4 stagiaires minimum / 10 maximum
Gestes et postures
Préparation Physique et Prévention des TMS
Sauveteur Secouriste au Travail - 10 stagiaires maximum
Premiers Secours en Santé Mentale
Harcèlement sexuel / Agissements sexistes
Harcèlement moral
Prévention TMS/RPS
Démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail
Maintien dans l'emploi
Prévention des addictions

Tarif (HT)

1 000 € / jour

• Les accompagnements individuels

Accompagnement social (hors champs offre socles)
Accompagnement psychologique (permanence)
Bilan de compétences
Arrêt du tabac
Ostéopathe / Kinésithérapeute

333,00 € / demi-journée
350,00 € / demi-journée
1824,00 €
300,00 € / prestations
600,00 € / demi-journée

• Les animations de journées sécurité

Animation sur la nutrition
Animation sur les activités physiques adaptées

832,00 € / jour

• Les interventions sur les sujets de l'offre socle

Lorsque le volume d'interventions est dépassé par l'adhérent ou que la démarche n'est pas prise en charge par ASTIL 62

1 000 € / jour

Pour bénéficier de l'une de ces offres, vous pouvez contacter notre partenaire **SISE** au **03 21 85 51 76**

OFFRE SPÉCIFIQUE

L'offre spécifique est proposée aux indépendants (freelance, travailleur indépendant, micro-entrepreneur, professionnel libéral, entreprise individuelle...) souhaitant bénéficier d'un suivi de prévention et de santé au travail. À noter que cette offre n'est pas obligatoire. L'adhésion est valable pour une durée d'un an et est à renouveler chaque année.

Tarif (HT)

Offre n°1 : Indépendant Santé **ou** Prévention

- Une visite de prévention avec un professionnel de santé **ou** un rendez-vous avec un préventeur (psychologue du travail, ergonomiste ou toxicologue).

99,00 € / an

Offre n°2 : Indépendant Santé **et** Prévention

- Une visite de prévention avec un professionnel de santé
- **Et** un rendez-vous avec un préventeur (*psychologue du travail, ergonomiste ou toxicologue*) **ou** un rendez-vous avec un membre de la Cellule PDP*

159,00 € / an

Offre n°3 : Indépendant Santé **et** Prévention +

- Une visite de prévention avec un professionnel de santé
- **Et** un rendez-vous avec un préventeur (*psychologue du travail, ergonomiste ou toxicologue*)
- **Et** un accès aux services de la Cellule PDP*

209,00 € / an

Avantages inclus pour les trois offres :

- Accès aux webinaires thématiques
- Réception de mailings d'information
- Participation à des ateliers spécialisés
- Participation à des petits déjeuners à thème
- Réception des magazines entreprises et santé
- Accès à un réseau de partenaires

*PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Pour plus de renseignements sur cette offre, vous pouvez contacter notre **service relation adhérent** au **03 21 85 51 77** ou par mail : **support.technique@astil62.fr**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : www.astil62.fr

